

TOMBEBOEUF

Bulletin municipal 2025



La Mairie d'hier

Et d'aujourd'hui



Mairie 195, rue Principale 47380 Tombeboeuf tel. : 05 53 88 83 30

E-mail : mairie.tombeboeuf@wanadoo.fr site web www.tombeboeuf.fr

SOMMAIRE

Consultations médicales
Coulx et Tombeboeuf :
télémédecine 2 fois/mois



18



21 à 40

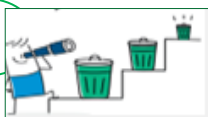


41



42

43



La Téomi

44



Aides Habitat



46 à 47

Le mot du Maire	3
Les échos du Conseil Municipal	4 à 14
Les services communaux	15 à 16
Actualités 2024	17
Actualités 2025	18
Tourisme/Hébergements	19
Les Artisans, Commerçants	20
Nos Associations et Vœux	21 à 40
Le Rouge-gorge	41
Etat Civil - Don du Sang	42
La Téomi : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (La Communauté de Communes)	43
Informations Utiles : amélioration de l'habitat (aides) La mobilité en Lot et Tolzac, <u>Horaires DECHETERIE</u>	44
UNA Monclar, Montant des Travaux/Achats 2024	45
Travaux/Mairie 2024	46 à 47
Travaux/ Achats en 2024	48



LE MOT DU MAIRE

Claude MOINET

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Lors de cette année 2024 nous avons dû organiser deux élections, européennes et législatives. Votre **taux de participation a été très élevé**, ce qui souligne **votre sens civique et l'importance** que vous apportez à la vie de la France et je vous en remercie.

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par un certain nombre d'évènements heureux et malheureux. Mais je **retiendrais surtout le travail de tous nos bénévoles** lors des festivités (**du tennis, de la fête votive, des écoles, de la pétanque, et du golf**)

Comme les années précédentes, les **aléas climatiques** ont touché durablement **nos agriculteurs** et s'ajoutent à leurs nombreuses difficultés administratives et financières quotidiennes. **Ils sont toujours en attente de réponses positives de la part de l'Etat, à leurs nombreuses sollicitations.**

La **dissolution de l'assemblée nationale** et ses **conséquences** malheureuses sur l'organisation de l'Etat **retardent la mise en place d'un nouveau budget et impacte notre commune** qui n'est pas en mesure d'établir son budget.

Une nouvelle procédure de **collecte de déchets décidée par la Communauté de Communes** va débuter le **15 avril avec l'arrêt du ramassage** au « porte à porte » et le **dépôt volontaire des ordures ménagères** dans des colonnes dédiées **grâce à votre carte d'accès « déchets »**.

De nombreuses **réunions à compter du 09/01/2025** vous permettront d'obtenir votre carte d'accès et toutes les réponses à vos questions (**un dépliant a été déposé dans vos boîtes aux lettres**).

En 2025, nous réduirons comme prévu le volume des investissements. Nous maintiendrons cependant **la rénovation de l'éclairage des écoles, de la cantine, du trottoir de la rue de la Poste** (demande du Département) et la **réfection du chauffage de l'étage de la MAM** pour un coût total de 55 000 € TTC.

Le coût des travaux et des achats 2024 s'élèvent à 294 151 € et, tout ceci sans laisser de dettes.

Monsieur **Jérôme SERRES, président du Comité des fêtes**, quitte ses fonctions pour des raisons de santé. Je tiens à le **remercier chaleureusement pour son dévouement** et l'aide apportés à la commune. Nous lui recherchons activement un successeur.

Les moyens de transmission vont s'améliorer considérablement :

* Le **réseau cuivre téléphonique sera supprimé** au **01/01/2027** - la fibre devra être installée avant cette date -

* L'**antenne 4G** sera enfin installée en **octobre 2025** et sonnera la **disparition de la «zone blanche» du centre-ville.**

Amélioration de l'habitat : vous pouvez encore participer à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH-RU) et à « **l'Opération façades** » pour les **habitants de la rue principale et de la rue Fontaine Louis XIV.**

Un nouvel arrivant : nous avons le plaisir d'accueillir la responsable de la boutique d'Antiquités/Dépôt/Vente en lieu et place de son prédécesseur.

Dans l'espoir d'un vote du budget prochainement, l'équipe du **Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2025.**

Tous mes **meilleurs vœux de santé, de réussite et de bonheur** ainsi qu'**à ceux qui vous sont chers.**

Le Maire, Claude MOINET



CONSEIL
MUNICIPAL

COMPTE RENDU

A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

MAIRIE DE TOMBEBOEUF

Département de Lot-et-Garonne

COMPTE RENDU de la SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 28 MARS 2024

Le Conseil Municipal de Tombeboeuf, convoqué le 20/03/2024, s'est réuni en Mairie le 28 Mars 2024 à 18h00 sous la présidence de Monsieur Claude MOINET, Maire.

Présents : Mmes BADEROT. MOINET I. Mrs CUNY. DAROT. GOLLA. GUFFROY. MOINET C. NARDI.

Excusés : /

Absents : M. PEYRAT.

Secrétaire de séance : Madame MOINET Irène.

Après signature de la feuille de présence, lecture du dernier compte-rendu, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Compte de Gestion 2023 :

M. le Maire donne lecture du compte de gestion de la commune dressé par Madame CHEMINEAU, Receveur. Le résultat est identique au compte administratif dressé par Monsieur MOINET. **Le compte de gestion est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.**

(Abstention 0 – contre 0 -pour 8)

Compte Administratif 2023 :

Madame BADEROT, Maire-adjoint, donne lecture du compte administratif 2023 dressé par Monsieur le Maire. Le résultat fait apparaître un excédent de clôture de 449 475.18 €.

Le compte administratif 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents

(Abstention 0 – contre 0 -pour 7), M. le Maire n'ayant pas pris part au vote.

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024 :

M. le Maire soumet au vote les taux d'imposition des taxes directes locales.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés décide de maintenir pour l'année 2023 le taux des taxes directes locales inscrit sur l'état de notification des taux d'imposition à savoir :

Taxe Foncière (bâti)	41.79 %
Taxe Foncière (non bâti)	79.37 %
Taxe Habitation	14.81 %
CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)	25.93 %

(Abstention 0 – contre 0 -pour 8)

Objet : Subventions 2024

(Abstention 0 – contre 0 -pour 8)

Adhésion à l'agence technique départementale « Lot et Garonne Ingénierie » :

M. le Maire informe que le Département a créé l'agence technique départementale « Lot-et-Garonne Ingénierie » afin d'apporter aux communes et établissements publics intercommunaux une assistance d'ordre technique, juridique et financier.

L'agence technique départementale « Lot-et-Garonne Ingénierie » répond aux besoins d'ingénierie de la commune de Tombeboeuf. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide d'adhérer à « Lot-et-Garonne Ingénierie ».

(Abstention 0 – contre 0 -pour 8)



COMPTE RENDU

A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

Suite

COMPTE RENDU de la SEANCE du 28 MARS 2024

Plan de formation mutualisé :

M. le Maire rappelle que l'article L423-3 du Code Général de la Fonction Publique impose aux collectivités locales d'établir, pour leurs agents, un plan de formation annuel ou pluriannuel. Dans ce cadre, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), a conduit un projet d'accompagnement à la rédaction d'un Plan de Formation Mutualisé sur le territoire villeneuvois du Département de Lot-et-Garonne.

Ce plan permettra notamment au CNFPT d'organiser des formations sur le territoire concerné. Le Conseil Municipal après avis du Comité Social Territorial placé auprès du Centre de Gestion de Lot-et Garonne adopte le Plan de Formation Mutualisé.

(Abstention 0 – contre 0 -**pour 8**)

Objet : Délibération statuts « Association Chenil Fourrière de Lot et Garonne

Lecture des changements des statuts

(Abstention 0 – contre 0 -**pour 8**)

Bail de Location et Montant du Loyer de la MAM :

M. le Maire informe les membres du conseil municipal, que le local communal destiné à la MAM (Maison des Assistantes Maternelles) est loué à l'association A PETITS PAS. Il présente le bail qui a pris effet à la date du 26 mars 2024 moyennant un loyer de 250 € par mois.

M. le Maire sollicite l'assemblée pour que le loyer soit réglé qu'à compter du 1^{er} mai 2024 afin de laisser le temps à l'association de prendre les inscriptions et débiter son activité.

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de facturer le loyer qu'à partir du mois de mai 2024.

(Abstention 0 – contre 0 -**pour 8**)

Point sur les travaux

- Le nouveau jeu sur l'aire de jeu est installé.
- Travaux Mairie : escalier intérieur extérieur installés
- Portes et fenêtres installées
- Bureau Mairie et secrétariat terminés
- Installation des cloisons à l'étage en cours.
- Installation électrique en cours
- Installations chauffage en cours ; installation WC public en cours
- Vidéo protection : attente arrêté préfecture
- Travaux salle des sports parking et allée des sports en cours
- Eclairage terrain de pétanque terminé

Table de Ping Pong

Achat d'une table de ping Pong pour les adolescents.

(Abstention 0 – contre 0 -**pour 8**)

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.



COMPTE RENDU

A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

MAIRIE DE TOMBEOEUF

Département de Lot-et-Garonne

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2024

Le Conseil Municipal de Tombebœuf, convoqué le 02/04/2024, s'est réuni en Mairie le 10 avril 2024 à 18h00 sous la présidence de Monsieur Claude MOINET, Maire.

Présents : Mmes BADEROT. MOINET I. Mrs DAROT. GOLA. MOINET C.

Excusés : M. CUNY a donné pouvoir à Mme BADEROT

M. GUFFROY a donné pouvoir à M. MOINET C.

M. NARDI a donné pouvoir à Mme MOINET I.

Absents : M. PEYRAT.

Secrétaire de séance : Madame BADEROT Marie Line

Après signature de la feuille de présence, lecture du dernier compte-rendu, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Objet : Budget Primitif 2024

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2024 arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 28/03/2024 comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : **792 616 €**

Dépenses et recettes d'investissement : **453 936 €**

DEPENSES RECETTES

Section de fonctionnement	792 616	792 616
Section d'investissement	453 936	453 936
TOTAL	1 246 552	1 246 552

(Abstention 0 – contre 0 -pour 8)

Objet : Demande assistance technique au département 47

Afin de résoudre certains problèmes en matière d'ingénierie au regard de la complexité sur les plans juridiques et techniques, nous avons besoin de l'assistance technique du département (AT 47). Celle-ci prend en charge 3 dossiers sur la commune et se charge de l'ensemble des démarches pour une contribution fixée à 0,35€/habitant : 160,30 €

(Abstention 0 – contre 0 -pour 8)

Divers :

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.



COMPTE RENDU

A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

MAIRIE DE TOMBEBOEUF

Département de Lot-et-Garonne

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2024

Le Conseil Municipal de Tombebœuf, convoqué le 18/06/2024, s'est réuni en Mairie le 25 juin 2024 à 18h00 sous la présidence de Monsieur Claude MOINET, Maire.

Présents : Mme MOINET I. Mrs DAROT.MOINET C. GUFFROY C. NARDI J.C CUNY R.

Excusés :

Mme BADEROT a donné pouvoir à M. MOINET C.

Absents : M. PEYRAT M. GOLLA Théo

Secrétaire de séance : Monsieur Charles GUFFROY

Après signature de la feuille de présence, lecture du dernier compte-rendu, Monsieur le Maire ouvre la séance.

1) **Informations ordures ménagères**

- Le choix des colonnes de tri a été faite, ce sera la société QUADRIA.
- Les colonnes de tris aériennes seront financées par la CCLT. (2 à la salle des sports, 2 au centre-ville, 2 à Bois Verdun), 2 5 m2 chacune.
- Les colonnes de tris semi enterrées sont financées à la fois par la CCLT et la Mairie (5 m3, coût pour la mairie 4 809 €) elle sera implantée route de Saboureau).
- Toutes les colonnes devraient être installées pour la fin de l'année. Une réunion aura lieu à la salle des fêtes au 4ème trimestre pour informer l'ensemble de la population.

(Abstention 0 – contre 0 -pour 7)

2) **Bureau de vote/permanences du 30 juin et 7 juillet**

Tableau diffusé à tous les participants

3) **Travaux Mairie**

Les finitions sont en cours, pour une fin des travaux prévue fin juillet.

4) **Travaux presbytère**

Suite à de nombreux problèmes, La SMACl reprend le dossier en main.

5) **Urbanisme – demande de modification du PLUI – Repérage complémentaire d'un bâtiment pour le changement de destination.**

Mr et Mme BRUNET demande le changement de destination du bâtiment (grange) se trouvant sur la Parcelle cadastrée section AH n° 210 sis 631 Chemin de Lagnotte.

Vu les statuts de la Communauté de Communes Lot et Tolzac,

Vu la délibération n° 39/2021 de la Communauté de Communes Lot et Tolzac en date du 25 mars 2021 créant un service commun d'instruction des autorisations de droit des sols,



COMPTE RENDU

A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

SuiteCOMPTE RENDU DE LA SEANCEDU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUN 2024

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé par délibération du 28/01/2020 et par arrêté préfectoral du 10/02/2020,

Considérant la modification simplifiée à venir afin de répondre aux demandes de l'Etat suite à l'approbation du PLUI,

Considérant qu'il est possible dans le cadre d'une modification simplifiée d'inclure le repérage de bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination en zones agricole ou naturelle,

Considérant que les demandes d'évolution des documents d'urbanisme doivent être effectués par la commune concernée par le projet,

Considérant la demande de M. et Mme BRUNET Ludovic et Cécile sollicitant un changement de destination d'une grange en logement,

Considérant que la procédure d'évolution du PLUI sera prescrite par le conseil communautaire conformément au Code de l'Urbanisme,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Demande le changement de destination du bâtiment (grange) se trouvant sur la Parcelle cadastrée section AH n° 210 sis 631 Chemin de Lagnotte.

(Abstention 0 – contre 0 -pour 7)

6) Divers :

Afin de permettre une meilleure visualisation des édifices publics commerçants, artisans nous allons modifier la signalisation et acheter de nouveaux panneaux.

La table de ping-pong va être installée place du foirail.

7) Admission en non-valeur de titres de recettes des années 2021, 2022 pour un montant de 184.30 €.

Sur proposition de Madame le Comptable Public par courrier explicatif, Etat 6579390015,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

Décide de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes énumérées en annexes ;

Dit que le montant total de ces titres de recettes s'élève à 184.30 € ;

Dit que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

(Abstention 0 – contre 0 -pour 7)

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.



COMPTE RENDU

A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

MAIRIE DE TOMBEBOEUF

Département de Lot-et-Garonne

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2024

Le Conseil Municipal de Tombeboeuf, convoqué le 10/09/2024, s'est réuni en Mairie le 16 septembre 2024 à 18h00 sous la présidence de Monsieur Claude MOINET, Maire.

Présents : Mmes MOINET I. BADEROT M L. Mrs DAROT. MOINET C. GUFFROY C. NARDI J.C CUNY R.

Excusés :

Absents : M. PEYRAT M. GOLA Théo

Secrétaire de séance : Monsieur Charles GUFFROY

Après signature de la feuille de présence, lecture du dernier compte-rendu, Monsieur le Maire ouvre la séance.

1. Dispositif « France Ruralité Revitalisation »

Ce dispositif remplace les ex ZRR (Zone de revitalisation Rurale) Tombeboeuf fait partie des communes bénéficiaires

Le dispositif FRR est assorti d'un certain nombre d'aides adossées au zonage.

- Exonération d'impôt sur les bénéfices réalisés dans la zone
- Totale pendant les 5 premières années d'existence puis dégressive pendant les 3 années suivantes.

2. Travaux mairie

Les travaux de la mairie sont pratiquement terminés. Reste l'entourage des fenêtres (maçonnerie) courant octobre.

- La nouvelle téléphonie fibre et la vidéo protection sont installées.

3. Travaux salle des associations

Les reprises de maçonnerie et la peinture des façades seront terminées début octobre. La toiture devra être refaite en 2025 (fuites).

4. TRAVAUX MAM

Nous pouvons obtenir une aide de la MSA pour le changement de la porte d'entrée avec imposte : coût 3 840,78 € TTC (3 200,72 € HT)

Pour cela nous devons prendre une délibération.

(Abstention 0 – contre 0 -pour 7)

DIVERS

- L'aide pour le montage des caméras à la mairie et à l'école ne sera probablement pas versée, les enveloppes n'étant toujours pas arrivées à la Préfecture au 15 septembre 2024.
- Assainissement : les travaux pour la nouvelle station d'épuration devraient débuter en 2025.
- Achat de 20 chaises pour l'école et la cantine (1 225€)
- RELUX : éclairage salle des fêtes pour fin d'année 2024. C'est l'entreprise FAUCHE qui a été retenue par TE 47, pour un coût de 8 236 € TTC.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.



CONSEIL
MUNICIPAL

COMPTE RENDU

A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

MAIRIE DE TOMBEBOEUF

Département de Lot-et-Garonne

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 DECEMBRE 2024

Le Conseil Municipal de Tombebœuf, convoqué le 29/11/2024, s'est réuni en Mairie le 5 décembre 2024 à 18h00 sous la présidence de Monsieur Claude MOINET, Maire.

Présents : Mmes MOINET I. BADEROT M L. Mrs DAROT.MOINET C. GUFFROY C. NARDI J.C GOLA Théo

Excusés : CUNY Romain

M. CUNY Romain a donné pouvoir à Mr MOINET C.

Absents : M. PEYRAT

Secrétaire de séance : Monsieur Charles GUFFROY

Après signature de la feuille de présence, lecture du dernier compte-rendu, Monsieur le Maire ouvre la séance.

I - Projet agrivoltaïque GOLA Théo / GOLA Thierry

La Société RENNER énergies envisage un nouveau style de projet agrivoltaïque sur l'ensemble de la propriété (72 ha) au lieu-dit « Grangeotte »

Les panneaux haut de 4,5 m maximum sont orientables à la verticale ou à l'horizontale.

Chaque rangée est espacée de 13 m, laissant toute la possibilité de récoltes (céréales, fourrages etc., sauf maïs) car les machines peuvent accéder partout sauf sous la rangée de panneaux.

Projet présenté en réunion avec la communauté de Communes Lot et Tolzac le 4 octobre 2024.

Après présentation du projet, monsieur le Maire propose de délibérer, et de donner un avis.

Monsieur GOLA Théo est sorti de la salle.

Après avoir entendu l'exposé, les membres du conseil municipal **donnent un avis favorable à ce projet agrivoltaïque.**

(Abstention 0 – contre 0 -**pour 07**) Théo GOLA n'ayant pas pris part au vote

II - Personnels

En 2025, départ de notre ATSEM Aline RIMONTEIL, de notre cantinière Elaine LAUBIE et de Didier LARTIGUE notre employé municipal. Nous avons fait le choix d'effectuer un tuilage de 6 mois, à compter du 1^{er} janvier 2025, afin que les nouveaux connaissent parfaitement leurs nouvelles fonctions.

- Nouvelle ATSEM : Célia JANRAY à compter du 1^{er} septembre 2025
- Nouvelle cantinière : Angélique ROBIN à compter du 1^{er} septembre 2025
- Nouveau employé municipal : Steven BISSIERE à compter du 1^{er} juin 2025

Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de la Commune.



Suite ...COMPTE RENDU DE LA SEANCEDU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 DECEMBRE 2024

III - Contrat Prévoyance CDG 47 (Centre de gestion)

Détermination du mode de participation à la « Prévoyance » et du montant de la participation

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L. 827-1 à L. 827-12 et l'article L.827-7 prévoyant que les Centres de Gestion concluent des conventions de participation au titre de la protection sociale pour le compte des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Vu l'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique ;

Vu le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif au nouveau dispositif de participation des employeurs locaux à la protection sociale complémentaire de leurs agents ;

Vu le décret n° 2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement ;

Vu l'Accord Collectif National portant réforme de la PSC des agents publics territoriaux du 11 juillet 2023,

Vu l'accord collectif local valide signé majoritairement par les membres du comité de pilotage et de suivi paritaire du CDG 47 le 17 janvier 2024, en matière de prévoyance,

Vu l'annexe récapitulant les taux et garanties proposés dans le cadre du CGPSC Prévoyance par le Centre de Gestion du Lot-et-Garonne et le groupement RELYENS / MNT ;

Vu la délibération en date du 05/01/2013 ayant déjà mis en place une participation au profit des agents pour couvrir le risque Prévoyance par le biais de la labellisation ;

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 27/11/2024 relatif au choix de la labellisation et au montant de participation versé aux agents pour le risque Prévoyance ;

Le Maire expose : L'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021 et le décret n°2022-581 du 20 avril 2022 redéfinissent la participation des employeurs publics au financement des garanties de protection sociale complémentaire de leurs agents.

Celle-ci devient obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2025 pour le risque Prévoyance pour un montant qui ne pourra pas être inférieur à 7 €, par agent et par mois, dans la limite des dépenses engagées par l'agent.

Au vu du décret, et en l'absence de transposition normative de l'accord collectif national du 11 juillet 2023, les employeurs publics ont le choix de retenir trois modalités potentielles de participation :



Suite ...COMPTE RENDU DE LA SEANCEDU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 DECEMBRE 2024

- La convention de participation proposée par le CDG 47 ;
- Une convention de participation mise en place directement par l'employeur ;
- La labellisation.

En parallèle, l'article L.827-7 du CGFP confie aux centres de gestion une nouvelle mission obligatoire, à savoir conclure, pour le compte des collectivités territoriales de son ressort et leurs établissements publics, des conventions de participation couvrant les risques prévoyance et santé.

Le CDG 47 a donc lancé le 28 mars 2024 une procédure de mise en concurrence mutualisée afin de conclure une convention de participation pour le risque prévoyance au profit des collectivités et établissements publics du département l'ayant sollicité.

A l'issue de cette procédure, le CDG 47 a souscrit une convention de participation pour le risque Prévoyance, auprès du groupement RELYENS / MNT pour une durée de 6 ans à compter du 1^{er} janvier 2025.

Le Maire rappelle que les collectivités et établissements publics peuvent adhérer à cette convention par délibération de leur assemblée délibérante, après consultation du Comité Social Territorial et que l'employeur doit également définir le montant de participation financière accordée aux agents qui choisiraient d'adhérer au contrat proposé par RELYENS / MNT en application de la convention de participation signée avec le CDG 47.

L'autorité territoriale précise que l'adhésion des agents à cette convention de participation n'est pas obligatoire ; que chacun décide d'y adhérer volontairement et de choisir son niveau de garantie mais que seuls les agents adhérents à cette convention seront éligibles à la participation de l'employeur.

Le Maire précise que par délibération en date du 05/01/2013 la collectivité de Tombeboeuf avait mis en place une participation d'un montant de 5 €/agent/mois, via la labellisation

L'autorité territoriale propose de ne pas adhérer à la convention de participation du CDG 47 et de retenir les modalités de participation suivantes : la labellisation

L'autorité territoriale propose de définir un montant de participation employeur à la prévoyance de ...10..€/agent/mois.

Après en avoir délibéré, l'organe délibérant décide :



COMPTE RENDU

A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

Suite ...COMPTE RENDU DE LA SEANCEDU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 DECEMBRE 2024

Article 1 : de ne pas adhérer à la convention de participation pour le risque Prévoyance conclue entre le CDG 47 et RELYENS / MNT et de retenir les modalités de participation suivantes : la labellisation.

Article 2 : de prendre acte des nouvelles dispositions en matière de protection sociale complémentaire des agents territoriaux et de verser une participation financière de ...10....€ bruts par agent et par mois, aux fonctionnaires stagiaires et titulaires, aux agents contractuels de droit public et de droit privé en activité, ayant souscrit à un contrat labellisé.

Pour les agents intercommunaux ou pluricommunaux, les montants de participation cumulés ne pourront pas excéder celui de la cotisation acquittée par l'agent. Les différents employeurs de l'agent devront donc se coordonner en conséquence.

Article 2 : de prendre acte des nouvelles dispositions en matière de protection sociale complémentaire des agents territoriaux et de verser une participation financière de ...10..€ bruts par agent et par mois, aux fonctionnaires stagiaires et titulaires, aux agents contractuels de droit public et de droit privé en activité, ayant souscrit au contrat proposé par la collectivité dans le cadre de la convention de participation employeur.

Pour les agents intercommunaux ou pluricommunaux, les montants de participation cumulés ne pourront pas excéder celui de la cotisation acquittée par l'agent. Les différents employeurs de l'agent devront donc se coordonner en conséquence.

Article 3 : La collectivité participe financièrement auprès de l'agent à compter du 1^{er} janvier 2025 (la mention doit figurer sur le bulletin de salaire).

Article 4 : d'autoriser le Maire ou son représentant à verser la participation employeur retenue à tous les agents qui remettront une attestation d'assurance justifiant de la souscription à un contrat labellisé et de réaliser toute démarche et signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette procédure de participation labellisée.

Article 5 : d'inscrire les crédits correspondants au budget de la collectivité.

Abstention 0 – contre 0 -pour 08)



Suite ...COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 DECEMBRE 2024

IV - Travaux 2025

Pour 2025 nous prévoyons de :

Refaire tout l'éclairage des écoles et cantine : 10 115,00 € HT soit 12 138,00 € TTC
+ 2 fenêtres coulissantes : 5 653,50 HT soit 6 784,20 TTC

- Faire le trottoir de la rue de la poste : 26 318,00 € TTC
- Chauffage étage MAM : 8319,00 € HT 9 982,80 € TTC

Bien sûr, tous ces travaux seront effectués avec les aides de l'Etat, du Département, et de la MSA

Abstention 0 – contre 0 -pour 08)

V - DIVERS

- . Confirmation début des travaux de la ferme photovoltaïque par TOTAL Energie : 1^{er} mars 2025.
- . Confirmation de création de la nouvelle station d'épuration en 2025.
- . La pose des nouveaux panneaux de signalisation est terminée

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.



Tombeboeuf / Les services

ASSISTANCES SOCIALES



santé
famille
retraite
services

CMS : Villeneuve/lot : Régime général

Tel : 05 53 36 23 23

A.S. du secteur de Tombeboeuf Frédérique LOPEZ Tel : 05 53 36 23 20

FAMILLE D'ACCUEIL PERSONNES AGEES

Mme GUEREL Marie-Josée 124 route de Monbahus à Tombeboeuf : tel. 05 53 88 87 60

APPELS D'URGENCE

15	SAMU
17	Police/gendarmerie
18	Pompiers
112	N° d'appel d'urgence européen
114	N° d'urgence personnes sourdes et malentendantes (fax ou sms)
115	Samu social/secours aux sans abris
119	Enfance maltraitée
197	Alerte attentat et alerte enlèvement
3624	SOS Médecins
3919	Violences conjugales
116 000	SOS enfants disparus

- 3977 Maltraitance pers âgées/adultes handicapés
- 191 URGENCE AERONAUTIQUE
- 196 SECOURS en MER
- 09 72 39 40 50 SOS AMITIES (gratuit et anonyme)
- 0 800 840 800 [n° vert] SIDA info service
- 05 56 96 40 80 Centre Anti-Poison de Bordeaux
- 05 61 77 74 47 Centre Anti-Poison de Toulouse
- 3018 Cyberharcèlement à l'école
- 3020 Témoins ou victimes de harcèlement entre élèves
- 3039 gratuit, anonyme, pour une démarche juridique ou trouver un professionnel

LA MAIRIE : 195 rue Principale

Tél : 05 53 88 83 30

Mail : mairie.tombeboeuf@wanadoo.fr

Site internet : www.tombeboeuf.fr

Horaires d'ouverture au public :

LUNDI	08 h 30 - 12 h 00
MARDI	08 h 30 - 12 h 00
MERCREDI	13 h 30 - 16 h 00
JEUDI	08 h 30 - 12 h 00
VENDREDI	08 h 30 - 12 h 00





Tombeboeuf / Les services



Pharmacie de Guyenne
Aline MONNEREAU

Tel : 05 53 88 83 04

Lun à vend : 9h - 12 h 15/14 h - 19h-
Samedi : 9 h - 12 h 15/ 14 h - 18 h



Taxi-transport malade assis
toutes distances 7J/7
abptaxis47@gmail.com
Stationnement/Marmande/Verteuil

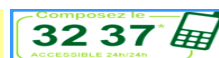


Infirmer / Soins à domicile
Stéphane JANRAY
tel : 06 43 08 23 62



Infirmière / Soins à domicile
Sinda AYALOO
Tel : 06 78 54 79 64

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche



LA POSTE ... VOIR LE RAPPEL

lundi au vendredi

09 h 30 à 12 h

Levée du courrier (lundi à vendredi) à **12 h** - le samedi **10 h**



LA POSTE

RAPPEL IMPORTANT : il est obligatoire de rédiger votre adresse complète sur v/lettre, colis d'après la **nouvelle numérotation**, sinon, le courrier ne sera pas distribué correctement **OU PAS DU TOUT !!**

ECOLE maternelle et primaire Tél : 09 75 21 54 23

Directrice : Mme VINCENT Frédérique

ASSISTANTES MATERNELLES :

Mme Joanna FONTAINE Tel. : 07 87 17 08 11 Mme Emilie MARAZANO

R.A.M.P.E. - Castelmoron Tel : 05 53 84 78 65

Hélène SORESSI vous communiquera la liste des assistantes maternelles ou ram@cclt.fr

CENTRE DE LOISIRS MONCLAR : 05 53 41 45 24

Accueille les enfants jusqu'à 16 ans, les mercredis et les vacances scolaires
site internet : centreloisirs-lotetolzac.jimdo.com



DIACRES

• M. René STUYK tel. 06 71 34 45 94

• Pastorale des funérailles : M. Jean-Pierre PUIÛTTA tel . 05 53 88 83 85

ACTUALITES 2024



Le 23 mai

Deux CIRQUES sont venus pour le plus grand plaisir des enfants
Place du basket pour un Spectacle familial



Le 16 septembre



Depuis septembre 2023, avec Laura, nous avons lancé **l'association Festi'Show**, et cette année encore, nous avons organisé une marche **d'Halloween mémorable à Tombebœuf**. Les enfants, déguisés en petits monstres plus effrayants les uns que les autres, se sont rassemblés à la salle des fêtes avant de se lancer dans une quête effrénée de bonbons de porte-à-porte.

Tout s'est bien passé... ou presque, comme chaque année, certains petits démons ont doublé tout le monde dans une organisation pourtant bien ficelée.

Mais l'apothéose, c'était l'arrivée en **fanfare chez nos fantastiques pompiers de Tombebœuf** ! Fumigènes, sirènes, bonbons à gogo, et une soupe à la citrouille si bonne qu'elle pourrait figurer au menu d'un trois-étoiles. **Merci à eux pour leur accueil incroyable, et merci aux habitants qui ont joué le jeu avec tant de bonne humeur !**

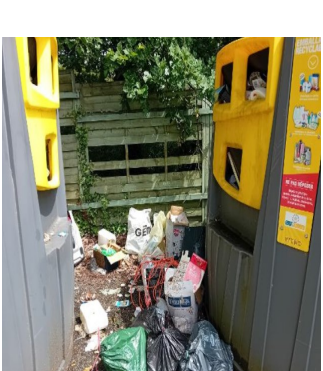
Cette édition marque malheureusement la fin de nos aventures Halloweenesques. **Festi'Show passe le relais**, mais garde en mémoire ces moments monstrueusement joyeux. À bientôt pour d'autres festivités (sans enfants qui doublent, promis) !
Laura et Coralie vous souhaitent une très bonne année 2025

La **Communauté de communes Lot et Tolzac (CCLT)** a mis en place, sur le territoire, des ateliers numériques. Le deuxième s'est déroulé **jeudi 21 novembre**, à la salle des associations. Une vingtaine de personnes a participé à cet après-midi, avec pour thème **la sécurité sur Internet**.



Une boîte de Floccquins (maison Guinguet) : alliance de pruneaux, amandes, et Armagnac, relevé d'un glaçage royal. fut offert aux

Aînés dès 75 ans de Tombebœuf pour Noël



Incivilités aux poubelles



les poteaux arrachés !!



au cimetière de Tombebœuf : 3 vols de robinet

La pharmacie MONNEREAU TOMBEBOEUF



Tel. : **05 53 88 83 04**

Lu à vend : 9 h - 12 h 15
14 h - 19 h 00

Samedi 9 h - 12 h 15
14 h - 18 h 00

La CPTS des 3 vallées soucieuse de la pénurie médicale vous propose sur les communes de

Coulx et Tombeboeuf de la télémédecine.

Une infirmière est présente afin de vous accompagner et de vous guider face au médecin qui lui est derrière un écran grâce à notre matériel connecté de téléconsultation.

Ainsi l'infirmière présente dans les locaux sera guidée à distance par le médecin traitant.

Bien entendu, pour les personnes en grande difficulté de mobilité, l'infirmière se déplacera jusqu'à son domicile avec le même matériel.

La télémédecine s'adresse à toutes les personnes, vous n'avez plus de médecin traitant, besoin d'un renouvellement d'ordonnance, poser un diagnostic.. c'est comme dans un cabinet médical

Consultations Médicales (Télémédecine)

Prenez rendez-vous au 05-53-88-83-04 (2 fois par mois.)

FOODTRUCK VIETAMIEN



Après avoir eu le bonheur de tenir un restaurant de spécialités vietnamiennes pendant **33 ans** dans le Nord de la France, **Tung et Brigitte Tran** se lancent dans une nouvelle aventure avec "Asia Food Truck".

De la fameuse Soupe Pho au Bo Bun, les spécialités du chef Tung vous invitent à une balade gustative du Nord au Sud Vietnam avec une petite carte qui change régulièrement pour découvrir des plats "faits maison" élaborés sur place.

Vous pouvez les retrouver tous les 1er et 3e mardis de chaque mois devant la Mairie de Tombeboeuf à partir de 18h. Tel: 06 46 78 66 18 Carte mise à jour sur FB

LE GRENIER DE PATY

BOUTIQUE D' ANTIQUITES 06 44 05 25 26

OUVERT TOUS LES JOURS de 9 H à 18 h 30

ARRIVAGE de MEUBLES : ANCIENS, MODERNES - JOUETS - VAISELLES ... A PETITS PRIX

VENEZ NOUS RENDRE VISITE.....FÂÎTES-VOUS PLAISIR !



Tourisme/Hébergements

Sas LIMA APPART HOTEL
Les Perles du Lac
255 Rue Principale
47380 TOMBEBOEUF
06 70 73 74 84

Chambres familiales, chauffage, clim, jardin, salles de bains privatives, PK gratuit, piscine, coins salon et repas.



Marie Christine et Thierry SAUBUSSE
La Maison d'EVA
60 rue Denis Porcarelli
47380 TOMBEBOEUF

07 85 14 00 81
4 chambres, 14 personnes
Jardin, terrasse, salle de bain privée
cuisine, piscine, parking...



Dany CALIGARI
Gite de Vincé

Maison p/13 personnes
1518 route du lac,
47380 TOMBEBOEUF
06 25 51 74 46

4 ch, 5 pièces, piscine hors-sol, 3 s de b, 3 toilettes, 3 douches



Château de BOISVERDUN

1838 route de Miramont
47380 TOMBEBOEUF
05 53 88 88 80
06 63 04 68 92

Www.Chateau-boisverdun.com

Gîte 18 pers sur place, 4 ch avec s de b - toilettes privées - 1 dortoir de 10 lits et 2 douches. Un terrain pour tentes et camping-car. **En** salle : 240 personnes assises. Préau 130 personnes assises.



LE MOUTOU

1860 Route des Pruniers
47380 - TOMBEBOEUF

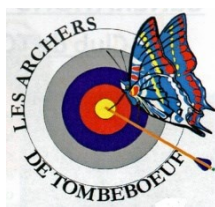
Envoyer un message : Location N°978597
tel 04 58 160 220 Du lun au sam 9h à 19h.
(Appel gratuit depuis la France)

Maison 250 m² - jusqu'à 11 voyageurs
Piscine extérieure - 5 chambres - 3
Salles de bain - Animaux domestiques
admis - Climatisation - Chambres non-
fumeurs - Connexion Wi-Fi gratuite -
Terrasse - Parking gratuit - Cuisine -
Bain à remous/jacuzzi -



	<p>Traiteur – Christian GOURC Tel : 06 77 12 76 80 Tel : 06 14 85 14 46</p>		<p>Damien LATASTE Conseiller/Distributeur/Agréé Club parfum Tel : 06 32 02 35 31 ✉ clubparfumdamien@gmail.com</p>
	<p>Réception – BOISVERDUN Tel : 06 63 04 68 92 Site : www.chateau-boisverdun.com</p>		<p>Boulangerie/Pâtisserie Pat'èMY : 05 53 79 03 89 - 06 65 12 07 78 ✉ patemy47@orange.fr</p>
	<p>Mécanique à domicile Thierry DELAUNAY Tel : 06 79 68 50 43</p>		<p>Francisco SA Maçonnerie, Charpente, Couverture Tel : 06 26 83 34 96</p>
	<p>VICE VERSA - Salon de coiffure Anissa Tel : 07 49 70 09 02</p>		<p>Golf de Barhe – Samantha et Mickael ROBINSON Tel : 05 53 88 83 31 / 06 08 73 30 92 Site : robinsonsamantha@gmail.com</p>
	<p>AGRIMECA – Machines Agricoles Thierry GERAUD Tel : 05 53 79 77 45</p>		<p>Vente à la ferme – Sabine GROSSIA Tel : 06 31 28 24 18 sabinegrossia@gmail.com</p>
	<p>Chauf/Elect/Clim/Sanit/Solaire... Alain LARMINIER Tel : 05 53 88 84 24 Alain.larminier@wanadoo.fr</p>		<p>ALLO SERVICES 47- Rénovation Habitation - Julien LABASTE - Tel : 05 53 64 50 78 Port : 06 76 71 38 05</p>
	<p>Tabac/Presse/Jeux... mondial Relay + paiement proximité Pascale MISPOULET Tel : 05 53 88 88 70</p>		<p>PIZZA Véro Le jeudi soir à partir de 18h Tel : 07 86 41 28 21</p>
	<p>Alimentation Générale Marie-Laure & Stéphane PRADOUX Tel : 05 53 88 83 24 Mls.pradoux@orange.fr</p>		<p>Electricité Générale Alain REBEYREN Tel/fax : 05 53 88 91 88 Port : 06 08 47 15 15</p>
	<p>JMB & FILS Maçonnerie générale-gros œuvre de bâtiment Tél. : 06 42 63 88 79</p>		<p>Services Divers Stéphane PRADOUX Tel : 05 53 88 83 24 Port : 06 95 67 93 88</p>
	<p>Restaurant du lac Christian BERTRAND Tel 05 53 64 02 41 / 06 19 74 18 86</p>		<p>Asia Food Truck Tung et Brigitte TRAN 1er et 3e mardi/mois dès 18 h Tel : 06 46 78 66 18 Carte mise à jour sur FB</p>
	<p>PASCAL Tel. 05 53 88 47 07 Ouvert vendredi 8 h 30–10 h Vous pouvez commander le Mardi 6 h–12 h Mercredi + jeudi 6 h–17 h Préparation/Spécialités/Volailles</p>	<p>LE GRENIER DE PATY 06 44 05 25 26</p>	<p>BOUTIQUE D'ANTIQUITES Meubles Anciens, Modernes, Jouets, Vaisselles..... A petits prix.... Ouvert tous les jours 9 h–18 h 30</p>
	<p>SARL Daniel SALLIOT et ses enfants Pruneaux cuits à la ferme Tél : 06 87 98 55 47 mail : dsalliot47@orange.fr</p>		
	<p>K Design Kévin JOURDANAUD Menuisier Tel. : 06 80 94 28 05</p>		

Les Associations qui animent Tombeboeuf



Le Président :
Henri MAROSTICA
Tel : 06 87 38 73 61



La Présidente : Melody GUENEE
Tel : 07 70 49 31 22



le Président : Bernard MISPOULET
Tel : 06 84 50 59 01

Société de Chasse



Le Président : Charles GUFFROY
Tel : 07 80 62 25 29

Anciens
Combattants



Club Tomtourville

La Présidente : Irène MOINET
Tel : 05 53 88 04 91



AAPPMA
Société de Pêche
Le Goujon du Tolzat

Le Président :
Michel FRESNAIS
Tel : 06 43 73 53 92



Gymnastique

La Présidente : Myriam MICHELIN
Tel : 05 53 88 84 29



Amicale des
Parents d'Elèves

La Présidente : Sabine GROSSIA
Tel : 06 31 28 24 18



La Présidente : Marie-Line
BADEROT
Tel : secrétaire : 05 53 83 31 91



Styldancercenter

Le Professeur : Gabriel RIO
Tel : 06 33 73 43 46



Comité des Fêtes

Le Président : Jérôme SERRES
Tel : 06 79 22 00 85



Centre Permanent
d'Initiatives
pour l'Environnement
Pays de Serres - Vallée du Lot

La Présidente :
Thérèse CAMPAS
Tél. : 05 53 36 73 34



Association Sportive

Le Président : Henri DESTREMX
Tel : 05 53 88 83 31



A.B.T.
Association
des Boulistes
Tombeboeuvais

Le Président :
Florian NOLIBE DEVICHI
mail :
lesboulistestombeboeuvois@gmail.com
Facebook : Abt Les Boulistes Tombeboeuvais

[Tombeboeuf et son site internet : www.tombeboeuf.fr](http://www.tombeboeuf.fr)

Toutes les associations peuvent utiliser le site pour relayer leurs manifestations en adressant leurs textes et photos parmail.....mairie.tombeboeuf@wanadoo.fr



Amicale des Parents d'Elèves

Présidente : Sabine GROSSIA Tel : 06 31 28 24 18

L'année 2024 a été bien remplie avec des événements festifs et conviviaux.



Cette année, nous avons défilé avec **Madame Carnaval** (fabriquée par les enfants de l'école), puis brûlée lors de la **soirée tartiflette**. **Merci à tous ceux qui ont participé** et on vous dit à l'année prochaine



A la demande des maîtresses, nous avons **mis en place 2 carrés potager** dans la cour de l'école pour que les enfants puissent **s'initier au jardinage** ! Ils ont pu planter des plants d'aromatiques et de légumes et même déguster quelques tomates...

Pour rester dans cette thématique une vente de plants avec **un troc bouture a eu lieu le 1^{er} mai** accompagné d'une randonnée et d'une omelette à l'aillet.

Nous renouvelons la manifestation dans l'année 2025. N'hésitez pas à commander vos plants !

Pour la fin de l'année scolaire toute l'école est partie à **Trotte Lapin**, un site nature à **Moirax**, et un **super spectacle de danse** sur le thème de l'environnement a été réalisé par les enfants !

L'année s'est clôturée autour d'un **tournoi de pétanque** et d'un **repas animé par un magicien** : **Merci à l'association de pétanque** pour l'organisation du tournoi.

L'année scolaire a repris avec un très beau projet de voyage scolaire en perspective. Toute l'école va partir 2 jours près de l'océan ! Faire partir 68 élèves est un bel objectif ! Cela fait maintenant quelques années que l'école n'était pas partie plusieurs jours, c'est même une première pour la maternelle.

Nous espérons récolter les fonds nécessaires pour leur permettre de faire ce voyage !

* Pour cela nous avons réalisé une vente de produits locaux et de saisons (pommes, courges, noisettes, amandes, miel, confitures...) à l'automne * Une vente de crêpes se fera pour la chandeleur à la sortie de l'école. * Nous re-faisons Carnaval avec une tombola * un repas ouvert à tous ! * Et, nous renouvelons la vente des plants !

L'année 2024 s'est clôturée par un moment convivial avec un **goûter de Noël** et des chansons chantées par les enfants. Le père Noël nous a même fait la surprise de nous rejoindre !



Merci à vous tous pour vos différentes participations, sans vous nous ne pourrions offrir des sorties et spectacles de qualité aux enfants et,

Nous vous souhaitons une très belle année 2025 !

L'équipe de l'Association des Parents d'Elèves.





Comité des Fêtes : La Festi'Boeuvoise

Président : Jérôme SERRES Tel. : 06 79 22 00 85

La Festi'boeuvoise

La fête de Tombebœuf a eu lieu le week-end du 17 et 18 août.

Nous tenons à **remercier** la Mairie de Tombebœuf, les bénévoles pour la réalisation de cette fête, et vous qui êtes venus lors de nos différentes manifestations.

Je tiens à **remercier aussi**, toutes les personnes, membre de l'association qui ont fourni un travail remarquable pour l'organisation, les membres du bureau de la Festi'boeuvoise, Coralie Barrot, Adélaïde Darot, Laura Garcia, Adeline De-launay et Élodie Lami, et les membres de l'organisation, Irène Moinet, Claude Moinet, Cyril Darot, Alexandre Serres et Etienne Lamy. Sans eux, rien n'aurait été possible.



Je tiens aussi à **remercier**, Florian Nolibé et son équipe de l'association « **Les Boulistes Tombeboeuvois** » pour l'organisation du tournoi de pétanque le vendredi soir : **36 équipes** de boulistes étaient au rendez-vous.

Le **samedi, après-midi**, il y a eu le **lâcher de ballons** qui plaît aux petits et aux plus grands.

Au repas du **samedi soir**, vous étiez près de **150 personnes** pour venir déguster l'excellente **paëlla de M, Gourc**, et de l'animation du **groupe de percussion brésilienne Batupagaï**, et de **DJ Globule**.



Le **dimanche**, le groupe de **danse folklorique, Oc'renovenca**, est venu faire une animation. Le soir, vous étiez près de **250 personnes** à être venu déguster le traditionnel **jambon à la broche**. Ce repas a été animé par **Chantal Guerzoni** et son orchestre, et **Dj Globule**.

La soirée s'est clôturée par le **grand feu d'artifice** offert par la municipalité.



Sur un plan un peu plus personnel, ayant des petits soucis de santé, je n'aurais pas le temps de me consacrer à 100 % à l'organisation de la fête 2025, **je cèderai ma place de Président** de La Festi'boeuvoise cette année. Personne de l'équipe de la Festi'boeuvoise ne reprend le flambeau,.

Je fais donc appel à candidature pour l'organisation de la fête cette année avec une nouvelle équipe et de nouvelles idées,

Après ces plusieurs années dans l'organisation de la fête du village, **je tenais à vous remercier tous d'être venus à chaque manifestation que nous avons organisée.**

L'assemblée Générale de l'association aura lieu au mois de février. **Si quelqu'un souhaite reprendre l'association, merci de venir vous présenter à la mairie.**



Toute l'équipe du bureau de La Festi'boeuvoise et ses bénévoles vous souhaitent les meilleurs vœux pour cette année 2025.



Comité des Fêtes : La Festi'Boeuvoise

Président : Jérôme SERRES Tel. : 06 79 22 00 85



La fête de Tombebœuf ne se ferait pas **s'il n'y avait pas les bénévoles,...merci à vous tous....** Jérôme serres





Gymnastique

Présidente : Myriam MICHELIN - Tel : 05 53 88 84 29

ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE TOMBEBOEUF FORME - EQUILIBRE - DETENTE

Notre association de Gymnastique a été créée en septembre 1999, **voici donc 25 ans par des personnes bénévoles et enthousiastes..**

Elle est **animée par 2 animatrices motivées et dynamiques**, variant les activités : gymnastique douce, steps, cardio, étirements, gainage, ballon, coordination, mémoire.... et accueillant avec plaisir un public d'adultes très diversifié **dans la joie et la bonne humeur.**

Notre effectif se stabilise autour **d'une vingtaine d'adhérentes**, mais nous serions très heureuses de vous voir nous rejoindre, **il reste encore des places !**

Alors n'hésitez plus à sortir de votre routine, **les 2 premiers cours sont gratuits** pour vous permettre d'apprécier leur qualité.

Voici les jours et horaires :

Mardi de 14 h 30 à 15 h 30

Jeudi de 18 h 30 à 19 h 30

La cotisation est raisonnable, grâce à des subventions du Conseil Général, de la Communauté de Commune, des mairies de Tombeboeuf et Villebramar, mais aussi par la gratuité à l'accès aux salles des fêtes ou des associations selon nécessité et saison. Nous les en remercions d'ailleurs vivement.

Cette cotisation permet aussi de participer aux **2 cours hebdomadaires sans supplément.**

Le bureau de l'année 09/2024 à 06/2025 est composé de :

Présidente Myriam Michelin	05 53 88 84 29
Trésorière Françoise Grossia	05 53 88 88 88
Secrétaire Sylvie Romathier	06 79 98 32 71

Nous comptons sur les lecteurs de ce bulletin municipal, pour diffuser l'information dans votre entourage. L'association vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2025.





Société de Chasse

Président : Bernard Mispoulet - Tel : 06 84 50 59 01

L'année de chasse 2024 **s'est très bien déroulée**, comme tous les ans nous avons procédé à des lâchers de gibiers : **100 perdrix et 240 faisans, nous comptons une trentaine de permis délivrés.**

Un point annuel a été fait lors de l'Assemblée le 25 juillet 2024

Nous n'avons pas fait de comptage de gibiers cette année.

Je souhaitais rendre **hommage à notre ami chasseur**, passionné également de cyclisme qui nous a quitté cette année : **Daniel BARJOLIN.**



Daniel était **membre de la société de chasse de Tombeboeuf Villebramar et secrétaire** depuis de nombreuses années, Daniel répondait toujours présent lors des manifestations organisées par l'équipe



Battue

Nous comptons de **nombreuses palombières sur le secteur** et cette année les "paloumayres" ont tous été satisfaits de leur saison car de nombreux vols, une pose toutefois compliquée à cause du mauvais temps.



Tout au long de l'année, des **battues sont organisées : sangliers, chevreuils et renards** sont régulés. Il ne faut pas oublier que **sangliers et chevreuils sont responsables de nombreux accidents**, donc soyez prudents et ralentissez, pour votre sécurité, lors de battues organisées et signalées par des panneaux.



Repas du 7 avril 2024



Chevreuils et sangliers seront servis lors du traditionnel repas des chasseurs le : **Samedi 5 Avril 2025 à 20H** où nous vous **attendons tous nombreux.**

Nous remercions les propriétaires non-chasseurs pour nous laisser leurs droits de chasse.

Remerciements également à tous nos **membres actifs et à JP**

Puiutta pour son **aide précieuse lors du repas annuel.**

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2025

Bernard MISPOULET

L'amicale des sapeurs-pompiers est une association certes, mais avant tout, elle est composée de sapeurs-pompiers qui luttent chaque jour à être disponibles pour assurer vos appels.

Des sapeurs-pompiers qui travaillent en dehors de la caserne.

Nous avons des agriculteurs, des artisans, des employés de collectivités et j'en passe.



L'amicale des sapeurs-pompiers est aussi là pour payer les mutuelles de nos anciens, pour participer au téléthon, pour participer à la vie du village, lorsque les autres associations nous sollicitent lors des commémorations du 8 mai et du 11 novembre.

Chaque fin d'année, nous prenons plaisir à venir vous rendre visite pour les calendriers.

Vous nous accueillez toujours avec sympathie.



Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2025 et une très bonne santé

Adjudant Chef Damien GROSSIA

La Présidente de l'Amicale

Mélody GUENEE

Les Archers de Tombeboeuf

Président : Henri Marostica - Tel : 06 87 38 73 61

2024 une **bonne année pour l'association**

L'association a connu **une hausse de 15 % de l'effectif** cette année. Les participations aux compétitions ont été **d'un très bon niveau**. Les membres de l'association **sont montés 54 fois sur les podiums** au cours de la saison sportive.

Les « nouveaux » adhérents ont pris part au « Challenge Espoir 47 ». Compétition départementale qui se déroule sur 4 rencontres, deux en salle et deux en extérieur. Ces rencontres sont réservées aux **archers première année**. **Nos représentants ont terminé sur la seconde marche du podium**. Nous avons organisé le 23 mars la deuxième étape de ce challenge qui a vu **la participation de quelques 60 archers**.



2024 année olympique oblige, nous avons organisé des séances découverte lors des vacances de Pâques : deux à Saint Salvy et **une à Tombeboeuf**, ainsi qu'une séance à Castelmoron, Verteuil d'Agenais et deux séances à Galapian lors des grandes vacances début juillet. Ces animations ont vu la participation de **quelques 90 personnes de tous âges**.

Petite surprise, lors du début des entraînements extérieurs, les cibles à longue distance ont les pieds dans 10 cm d'eau. **Nous réaliserons un drain d'une trentaine de mètres pour assainir le terrain**. Celui-ci vient d'être terminé, avec la **mise en place de grave**. Nous avons également réalisé **un pas de tir bétonné**. Merci à la municipalité qui a pris en charge les matériaux pour la réalisation de ces travaux.

Les Archers de Tombeboeuf

Président : Henri Marostica - Tel : 06 87 38 73 61

Lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée le 12 septembre, le bureau de l'association a été modifié.
Président : Henri Marostica - Trésorière: Aurélie Javierre Doumax - Trésorier adjoint : Régis Biscaro -
secrétaire : Cloé Graillet - secrétaire adjointe : Catherine Seibert - Responsable des inscriptions : Maxime
Michaud— Entretien et suivi du matériel : Kiliann Le Borgne et Julien Quehen

Les entraînements se déroulent :

Les Lundi et jeudi soir de	20 h 30	à	22 h	pour les adultes
Le mercredi de	14 h	à	16 h	pour les jeunes
Le samedi de	10 h	à	12 h	pour tous

Nous organiserons le samedi 12 avril la deuxième étape du challenge espoir 47.

Lors de la soirée de remise des récompenses de la Communauté de Communes Lot et Tolzac à Saint Pastour, le vendredi 8 novembre, le club s'est vu remettre des mains de Claude Moinet, le trophée du club de l'année 2024.



Nos archers lors de la rencontre de Penne d'Agenais avec déjà 8 médailles.

Si les entraînements sont très souvent sérieux, ils se terminent fréquemment autour d'un gâteau

LES ARCHERS VOUS PRESENTENT LEURS MEILLEURS VŒUX
POUR CETTE NOUVELLE ANNEE

Le bureau du Goujon du Tolzat reste inchangé

Président : Mr FRESNAIS Michel, Vice-Président Mr MISPOULET Bernard, Trésorier Mr MOREAU Jean-Claude, Secrétaire Mr FONTENEAU Michel.

L'année 2024 se termine avec **une bonne réserve d'eau dans le Lac du Loubet** ce qui est rassurant pour l'année à venir, **150 à 180 brochetons ont été lâchés en début d'année** ainsi que du **poisson blanc**.



Malgré la baisse de demande de permis en Lot et Garonne, le nombre de cartes de pêche dans notre Asso est stable par



rapport à l'année précédente, voire en légère augmentation ce qui est plutôt bien.

3 lâchés de truite ont été lieu aux mois de mars et avril dans le Tolzat,

Pour l'année à venir, nous allons essayer de programmer à nouveau 3 lâchés de **truite** (pour rappel la prise journalière est à **6 par jour**).

Concernant **les lâchés**, **les personnes désireuses de participer sont les bienvenues**. Nous tiendrons une réunion en début d'année, Les gens ayant déjà le permis à Tombebœuf, recevrons un SMS s'ils nous ont donné leur n° de tel. Nous rappelons que **la pêche de nuit est interdite au lac du Loubet**.

Pour les personnes qui **n'ont pas internet**, il est possible de prendre son permis à l'Asso de Tombebœuf **en appelant le 06.43.73.53.92**

La société de pêche remercie la commune de Tombebœuf pour la subvention versée.

Enfin, nous vous souhaitons une bonne année 2025.

Michel FRESNAIS



La M. A. M. (Maison d'Assistants Maternelles)

Joanna FONTAINE et Emilie MARAZANO



La Maison d'Assistants Maternelles "**A petits pas**" est occupée par 2 assistantes maternelles agréées : **Joanna et Emilie**. La maison est sur 2 niveaux : en bas l'espace de vie et, en haut l'espace dédié au repos.

Joanna et Emilie peuvent accueillir 4 enfants chacune.

Elles vous souhaitent une bonne et heureuse année 2025



Tennis Club

Présidente : Marie-Line BADEROT - Tel. : 06 42 41 61 10



L'année 2024 a été une réussite pour le tennis club de Tombeboeuf qui a vu le nombre de ses licenciés et adhérents augmenter de façon importante. En 2024, 90 licenciés ont pu profiter de nos superbes installations.



L'école de tennis permet à 30 enfants de s'initier à la pratique du tennis. D'année en année un grand nombre de ces jeunes sportifs progressent et sortent du sport loisirs pour s'essayer à la compétition.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de bienveillance que Rémi Thévenet, notre moniteur et Geneviève Ranou, notre super bénévole contribuent à la réussite de nos champions en herbe.



Le tournoi jeunes a encore une fois été une réussite, il a été superbement remporté par Samuel Baur, un jeune sportif bien connu de notre commune et de notre club même s'il évolue au sein du club de Tonneins

Le tournoi annuel du club, reste un moment très attendu par beaucoup de joueurs et joueuses de tennis du département ; reconnu pour la qualité de ses rencontres sportives, il l'est encore plus pour la qualité de son accueil et pour ses petits plats concoctés par notre Jean Pierre aidé de ses troupes de bénévoles.

Merci à tous, sportifs, bénévoles, et bien sur merci à la mairie de Tombeboeuf qui nous accompagne et soutient nos actions.



Nous vous donnons rendez vous pour notre incontournable tournoi annuel qui se déroulera du 24 Mai au 07 juin 2025.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2025 !!!





Union Fédérale des Anciens Combattants Monclar -Tombeboeuf (U.F.A.C.)

Président : Charles GUFFROY - Tel : 07 80 62 25 29

Les adhérents de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre vous **souhaitent une Bonne Santé et Bonne Année pour 2025**. Nous vous donnons rendez-vous pour les cérémonies de la victoire du 8 mai 1945 et de l'Armistice du 11 novembre de la guerre 1914-1918 au monument aux morts de notre commune. Les deux cérémonies de l'année 2024 ont été marquées par une bonne participation citoyenne. Le message de l'union des associations des Anciens Combattants, **lu par les élèves de l'école est toujours un grand moment pour le devoir de mémoire, un grand merci au personnel de l'école**. Afin de saluer ce moment il est remis à chaque lecteur le **bleuet de France** pour marquer cet instant. **Un grand merci aux Pompiers pour leur participation sans faille.**



Médaille ARGENT Médaille VERMEIL

Le 17 février 2024 s'est tenue **l'assemblée générale** de la section Monclar Tombeboeuf des anciens combattants, en présence de Gabriel PICHON avec une forte participation des adhérents. Le rapport financier positif fut exposé par la trésorière. Mr Pichon s'est exprimé sur la retraite et les dernières nouvelles concernant le combattant. Il a fait le point sur le voyage à Paris pour le ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe et a remis à **M. MELLA Jean la médaille d'argent** et à **M.TONON Roland la médaille vermeil** pour services rendus à l'association. Mme **Wagner Nicole trésorière** depuis 24 ans décide de démissionner. Une nouvelle adhérente Mme **ZIEGLER Sylvie** s'est proposée pour le poste de trésorière, celle-ci a été élue à l'unanimité, Mme **DELPLANQUE Colette**, reste secrétaire, **M.GUFFROY Charles** Président.



À gauche Mme ZIEGLER succède à Mme WAGNER

L'UNION FÉDÉRALE DE LOT-ET-GARONNE RAVIVE LA FLAMME DU SOLDAT INCONNU

Ce Lundi et Mardi 26 et 27 Février 2024, l'UF de Lot-et-Garonne a organisé un séjour à Paris pour les adhérents de l'Union Fédérale ouvert à d'autres associations grâce au financement de l'UF-47, des apports personnels et l'aide financière de Mme la Députée Annick COUSIN.

Lundi 26 Février 2024 :

Après avoir quitté Marmande à 5 heures du matin, les voyageurs se sont retrouvés au restaurant Le Relais des Fourneaux à Chaigny (proche d'Orléans) pour se restaurer.

Une fois restauré, le groupe a pris la direction de l'Hotel Ibis Clichy Batignolles à Paris afin de pouvoir se changer pour la cérémonie sous l'Arc de Triomphe.

S'est ensuite déroulé la cérémonie sous l'Arc de Triomphe en présence des autorités suivantes : La Directrice d'une école professionnelle, le président départemental UF-47 Gabriel PICHON et Mme la Députée Annick COUSIN.

Plus d'une vingtaine de porte-drapeaux de l'UF sous l'Arc de triomphe dont deux cadets Gaetan et Nadau, tous venus de plusieurs sections de l'UF.

Quatre jeunes de l'UF-47 et de l'ACPG-CATM du Livradais (Donovan, Bruno, Emilie et Kelly) ont porté les gerbes de Mme la Députée et Gabriel PICHON.

Pour la cérémonie, le drapeau titulaire de l'UF-47 porté par Bryan DIETZ a été placé juste derrière le drapeau de la flamme portée par un jeune de l'école professionnelle, et derrière les autres porte-drapeaux.

Le ravivage, accompagné par deux musiciens s'est déroulé non sans émotions et gratitude.

Une photo de groupe a été prise devant la flamme à l'issue du ravivage.

Une fois la cérémonie terminée, le groupe et les autorités sont allés manger au Montecarlo dans une super ambiance décontractée.



Mme ZIEGLER trésorière, son fils Schown ZIEGLER. Porte drapeau de Tombeboeuf -sous l'Arc de Triomphe -



Union Fédérale des Anciens Combattants Monclar -Tombeboeuf (U.F.A.C.)

Président : Charles GUFFROY - Tel : 07 80 62 25 29

Cérémonie du 8 mai



Rappel

Le 20 mars 1953, le 8 mai est décrété jour férié.

Le 11 avril 1959, dans la logique de réconciliation avec l'Allemagne, Charles de Gaulle supprime le caractère férié du 8 mai. Le 8 mai redeviendra férié à la demande de François Mitterrand le 2 octobre 1981.

Cérémonie du 11 novembre

Cette cérémonie fut marquée par la présence de M. **Bryan DIETZ** vice président et secrétaire général de l'UFAC, il officia comme porte drapeaux.



Au cours de l'apéritif suivant la cérémonie financée par la mairie, **trois remises de diplômes de porte drapeaux furent distribués** à :



M. MELLA Jean ainsi que la médaille Vermeil pour 57 ans de services rendus à l'association remis par M. Bryan DIETZ.

Mlle DELPLANQUE Justine pour 7 ans de services

M. NARDI Jean Claude pour 10 ans de services

Mme WAGNER Nicole pour médaille d'argent reçue au congrès



Union Fédérale des Anciens Combattants

Monclar -Tombeboeuf (U.F.A.C.)

Président : Charles GUFFROY - Tel : 07 80 62 25 29

Le 5 Octobre

Il s'est tenu à DAMAZAN le Congrès de l'association Départementale sous la présidence de M. PICHON Gabriel, marqué par la présence de M. GOURIOU sous-Préfet de MARMANDE, de M. MASSET sénateur, Mme COUSIN ex députée. Une cérémonie a eu lieu au monument aux morts où il a été remarqué 44 porte-drapeaux ce qui démontre l'élan du monde combattant dans notre département. Au cours de ce congrès Mme WAGNER Nicole a reçu la médaille d'argent de la main de M. MASSET, ainsi que M. GUFFROY Charles, la médaille de Bronze



4è personne : Nicole WAGNER
(médaille d'argent)



Charles Guffroy (médaille bronze)

Le 27 novembre

Suite au décès de M. MALARTIC Vice Président de l'Union Fédérale du Lot et Garonne la cérémonie a eu lieu en la cathédrale de Marmande avec la participation du drapeau de la section de Tombeboeuf.



Si notre petite association fonctionne bien, nous permettant d'être présent pour l'animation représentative des cérémonies, c'est grâce à la fidélité de nos adhérents, de leurs cotisations, de leur bénévolat, inspirés par notre devise » Servir sans se servir, sans s'asservir » et à l'aide vitale des subventions versées par les communes de Tombeboeuf, Monclar, Montastruc, Tourtrès et Villebramar, où des dépôts de gerbe sont effectués lors des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre.

INFORMATIONS 2025

- 01.03. Assemblée générale de la section Monclar Tombeboeuf, salle associations Tombeboeuf à 14 h 30
- 27.04 Sortie au camp de GURS (Béarn) au mémorial des parachutistes de Pau
- Octobre Voyage de 4 jours au camp d'Auschwitz

De nouveau, je vous souhaite une bonne et heureuse ANNEE 2025 et vous remercie tous de votre participations aux cérémonies. Un grand MERCI à l'école et aux pompiers.

Le Président, Charles GUFFROY

Cette année, le golf, les événements et les compétitions ont été **fortement impactés par la météo** et la quantité de pluie depuis **Octobre 2023**. **Malgré cela** nous sommes **restés très positifs** et motivés pour atteindre les objectifs que nous nous étions fixés, et respecter nos objectifs pour le Golf de Barthe.

Nous voulons profiter de cette occasion pour **remercier sincèrement tous nos clients** pour leur soutien continu. Nous tenons également à remercier sincèrement **l'équipe** et tous ceux qui contribuent au fonctionnement quotidien du club. Nicolas Marsal, Nicolas Grossia, Serge Sauvaud, Isabelle Lompech et Manu Montesino (bénévole).

Nous tenons également à **remercier le président de l'Association Sportive** Henri Destremx et son équipe pour tous leurs efforts dans la gestion des compétitions, des classements, des handicaps et de l'animation sportive du club.

Un dernier merci à Claude Moinet, Maire de Tombeboeuf et son équipe, pour toute leur aide et leur soutien ainsi qu'à la population et aux clubs sportifs locaux qui ont contribué à intégrer davantage le Golf de Barthe dans la communauté locale.

On se concentre pour donner **un accueil le plus chaleureux à toutes et à tous**. Le Golf de Barthe est ouvert à **tous les niveaux de joueurs et également pour les non joueurs** qui veulent profiter de notre cadre magnifique. Les beaux jours vont revenir !

Les évènements marquants: souvenez-vous...

- Le **3ème PROAM** organisé par Nicolas Marsal (le Pro) et l'équipe de Barthe a réuni 52 golfeurs, professionnels et amateurs qui ont participé sous la pluie, dans la bonne humeur !!!



- La Fête du Golf** - les compétiteurs ont fait la compétition sur 18 trous avec les animations La soirée était animée par un concert et le repas des chefs et producteurs locaux.

- La Compétition des jeunes pour le CD47 (43 enfants) a été annulée à **cause de météo**.

- La **Compétition Octobre Rose**, 52 joueurs, a rapporté plus de **1 000 euros** pour la ligue **contre le cancer du sein**.



- Nous avons également **accueilli plusieurs groupes, écoles, collèges et entreprises du 47**

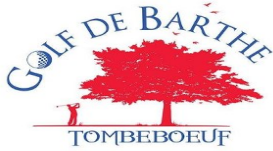
- Le **Tennis Club** de Tombeboeuf, la Mairie, le **Golf** de Barthe et le **comité départemental de sport adapté** se sont unis pour offrir une journée sportive aux personnes en situation de handicap. Un grand **merci à Nico Grossia** notre jardinier qui a tout géré.

- 3 soirées musicales** ont eu lieu pendant la saison et nous avons déjà bloqué les dates pour l'année prochaine alors restez attentifs pour les communications !



Nous souhaitons à tous les lecteurs une belle année 2025





Golf de Barthe

Samantha ROBINSON - Tel : 05 53 88 83 31

La vie de l'association sportive par Henri le président de l'ASSO du golf de BARTHE

Le Comité Directeur de notre ASSO est composé de **2 joueuses et 6 joueurs de nationalité Française et Britannique** Son rôle, comme dans **toutes les ASSOS, est de veiller au bon fonctionnement de celle-ci** et d'anticiper pour les années futures afin d'être encore plus performante.

Notre ASSO œuvre au plus près avec Michael et Samantha ROBINSON les propriétaires de golf.

Le nombre de nos **adhérents (170)** est en légère baisse cette année. L'objectif principal de notre ASSO est l'organisation des **compétitions 7 ou 8** au total. En 2025 les championnats internes en simple ou en double reverront le jour.

Nos **compétitions** sont pour la majorité **amicales, conviviales** comme le souhaitent les adhérents mais aussi « plus sérieuses » pour permettre aux joueurs d'améliorer leur index de jeu, une référence nationale en matière de golf.

Elles sont également festives après la compétition, c'est à dire au moment de la remise des prix juste avant ou pendant les soirées animées. Cette bonne humeur qui caractérise BARTHE.

L'été 2025 : des formules ludiques dans la semaine devraient être proposées.

2 jeunes ont participé **1 cadette et 1 minime garçon en 2024 au championnat départemental**. Les filles de BARTHE se sont distinguées dans leur championnat amical interdépartemental avec la DORDOGNE en terminant à **la 3ème place sur 9 équipes engagées**.

Ce championnat s'est clôturé à BARTHE par la **compétition d'Octobre Rose** dont l'objectif est aussi de récupérer **des dons** pour le cancer du Sein. Sensible à cette cause notre ASSO a reversé les droits de jeu d'une compétition de classement **soit 1000€...**

Les **séniors Filles** ont également disputé le championnat 47 par équipe au **Château d'ALLOT**.

Enfin notre club a organisé, sous la houlette de notre pro, le **3ème PROAM de son histoire**. C'est une compétition qui réunit dans la même équipe 1 Pro et 3 Amateurs et le rôle du Pro est de conseiller et de guider ses équipiers. 15 Pros de la Nouvelle Aquitaine étaient présents et ce **rendez vous a permis à BARTHE de rayonner dans le 47 et la Nouvelle Aquitaine**.

En bref

Nos ressources sont les **adhésions** de nos membres (**12 €**), la subvention de la mairie de TOMBEBOEUF, du CONSEIL GENERAL, de la Communauté des Communes que je remercie pour leur soutien financier, les **droits de jeu (5 €) par joueur et par compétition**, le soutien des partenaires à certaines compétitions .

Ces ressources n'ont qu'un but régler toutes les charges comme les adhésions au département, à la région Nouvelle Aquitaine et à notre Fédération, les inscriptions aux compétitions mais aussi à doter ces dernières de beaux lots

En conclusion **notre ASSO à BARTHE se porte bien, l'ambiance y est au top, c'est un endroit où on y fait de belles rencontres et de plus le golf est bon pour la santé physique et morale**

Je vous souhaite une belle année 2025

Henri DESTREMX

Club de TOM TOUR VILLE

Présidente : Irène MOINET Tel. 05 53 88 04 91

Le club de **Tomtourville** couvre 3 communes tire son nom des premières lettres des 3 villages :

Tom (Tombeboeuf)

Tour (Tourtrès)

Ville (Villebramar)

Voici les quelques sorties du club

21 janvier – Fourques sur Garonne -

Au cabaret - **moulin des sables** - pour un spectacle de chants et danses dans un univers de plumes !!. L'ambiance fut familiale, nous avons été accueilli par une équipe très souriante et sympathique.

04 avril – restaurant du lac-

Repas et petit loto où nous avons passé un après-midi très convivial.

21 avril - Eglise Notre Dame de Tonneins

Participation du club... au festival des chorales organisé par la Fédération GM 47 au profit de **Rétina France** afin de financer les recherches sur les **maladies de la vue**

06 mai -Escapade en Corrèze-



Visite guidée des **PANS DE TRAVASSAC** : site unique en Europe du monde des ardoisiers, nous les avons vu travailler : une pierre devient une ardoise – puis visite guidée de **Collonges la rouge**.....un des plus beaux villages de France avec son grès rouge et ruelles médiévales.



6 juin – Tennis Club Tombeboeuf



Repas et petit loto au tennis club, au menu cette année : punch - melon – axoa de veau - riz - fraise à la chantilly – glace. Le beau temps était au rendez vous, l'ambiance aussi !!



20 juin - Fleurance - Gers -

Une sortie pour un **grand spectacle musical** à la ferme de Philippe **CANDELON** où de la table à la scène, avec ses musiciens et ses chanteurs, il nous a servi un copieux repas.... Pâté de la ferme, **polenta et viande à la broche**, et le merveilleux gâteau de Berthe



Cuisson de la polenta



Du 19 au 21 septembre : les châteaux de la Loire

Logement au vvf à Amboise - visite en petit train d'**Amboise** - visites guidées du **château de Chenonceaux** – **d'une champignonnière** - **d'une cave** - et du **clos Lucé**, la demeure de Léonard de Vinci, avec leurs histoires leurs jardins : châteaux incontournables à visiter du Val de Loire, classé au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco.



Nos activités

Gratuits de janvier à mars (les vendredis) :
12 séances de **Form équilibre** : apprendre à se relever en cas de chute, franchir un obstacle....

De janvier à mars (les mercredis) 10 séances
de cours d'ordinateur et smartphone



Semaine du 3 au 7 JUIN



Un **BUS UNA 47 de Castelculier** fut installé pour vous ..toute la semaine, près de la mairie : **tous les jours le matin et l'après midi plus de 30 personnes ont participé à des séances gratuites** telles que : numérique - sophrologie - réflexologie - aromathérapie—gym douce - ergothérapeute - le jeudi après-midi : **formation des aides ménagères** - Animations gratuites financées par la Conférence des financeurs du Lot et Garonne



Le 24 juin CODE DE LA ROUTE : Une séance gratuite fut organisée dans la salle des association par M. TARROZI et Mme TASSEL du département 47 -LA CARSAT -ARS- MSA pour une révision, revoir les nouveaux panneaux, le sens giratoire.....

De septembre à novembre 2024 (les mercredis) **cours ordinateur/perfectionnement** – de octobre à novembre (le vendredi) : **initiation sur tablettes**

Le 16 novembre, l'assemblée générale clôture l'année avec les rapports d'activités, financiers, moral approuvés par les adhérents. La carte d'adhérent reste à 14 €. Les remerciements sont adressés aux maires de Villebramar, Tourtrès et Tombeboeuf pour leurs subventions et le prêt de la salle des associations . Nombre d'adhérents en 2024.....154

Pour 2025 : ateliers gratuits dès 55 ans pour tous (sur inscriptions) : salle des Asso Tombeboeuf

<p>Perfection tablette / smartphone avec l' ASEPT-Péigord 07/01 au 11/02 Mardi 9 h 30 à 11 h 30 ou SMARTPHONE avec l'UNA 47 du 15/01 au 19/03 Mercredi 9 h 30 – 11 h</p>	<p>FORM BIEN ETRE Avec l'ASEPT-Péigord 17/01 au 28/02 Vendredi 9 H 30 – 11 h POUR SAVOIR GERER SON STRESS améliorer la qualité de vie : sommeil, respiration</p>	<p>CAP BIEN ETRE Par ASEPT-Péigord 03/10 au 31/10 Vendredi 9 h 00 - 11 h 45 Conseils pour bien vivre avec soi, les autres, avoir une bonne qualité de vie.....</p>
<p>Petit loto goûter 1^{er} jeudi/mois</p>	<p>Belote goûter 3^{ème} lundi/mois</p>	<p>2 ou 3 repas/an</p>

+ 6 GRANDS LOTOS TOUS PUBLICS toute l'année

- Sortie le 30 janvier 2025 à l'ANGE BLEU
- 2 Sorties ... lieu à définir
- Les 16 – 17 – 18 septembre 2025 ..Escapade en AUVERGNE Azuréva à MUROL (850 m d'altitude)

Le Bureau et le Conseil d'Administration du Club de Tom Tour Ville vous souhaitent une bonne et heureuse année 2025, surtout la SANTE.

La Présidente, Irène MOINET



ABP Les Boulistes Tombeboeuvois

Président : Florian NOLIBE DEVICHI

lesboulistestombeboeuvois@gmail.com

L'année 2024 a été bénéfique pour l'ABT : l'association a été reprise, et ça a été un succès durant l'été. : événement de la fête du village, fête de l'école, mêlées nocturnes..

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont accompagnés durant l'année et, merci à la mairie qui nous a fait confiance.



Pour cette année 2025, de la nouveauté est encore prévue avec l'ouverture du club.

Nous vous rappelons que la pétanque de Tombeboeuf est ouverte à tous, petits et grands.

Reprise des entraînements et événements à partir du mois de mars.

- les vendredis soirs à partir de 17h
- les dimanches après midis à partir de 15h

L'équipe de l'ABT, vous souhaite une très bonne année 2025

Florian NOLIBE DEVICHI





LE CPIE, GESTIONNAIRE DU SITE DU MOULIN DE LA VILLE A TOMBEBOEUF - Rétrospective des actions 2024 -

Avec une superficie de 12 ha, rassemblant une grande diversité de milieux naturels remarquables, **le site du Moulin de la Ville** est reconnu **depuis 2011** comme **Espace Naturel Sensible** par le département du Lot-et-Garonne. Sa gestion et son entretien sont assurés **par le CPIE Pays de Serres-Vallée du Lot depuis plus de 18 ans.**



Sphinx gazé ©CPIE47

Un réservoir de biodiversité

Comme chaque année, l'association réalise un suivi de la faune et de la flore présente sur le site et analyse l'état des populations au regard du contexte départementale et nationale.

En 2024, c'est plus de 102 espèces animales qui ont été recensées sur le site dont certaines sont classées comme espèces menacées et vulnérables et bénéficient de plans d'action nationaux pour leur protection. La préservation de ce site, zone refuge et réservoir de biodiversité, est un enjeu majeur pour la conservation du patrimoine naturel local et départemental.



Cardamine des prés ©CPIE47

Un site pilote pour la réintroduction d'espèces messicoles

Le site du Moulin de la Ville est intégré dans un dispositif régional porté par le Conservatoire Botanique Sud-Atlantique (CBNSA) dans le cadre du Plan National d'Action (PNA) en **favor des plantes messicoles**. Aussi appelées « compagnes des moissons » ces espèces sont intimement liées au maintien de certaines pratiques culturales et disparaissent peu à peu de nos paysages.

Depuis plus d'un an, le CPIE et le CBNSA sont mobilisés afin de réintroduire, sur le site, des espèces messicoles rares et menacées à l'échelle régionale



Nielle des blés ©CPIE47

Un lieu d'apprentissage et de découverte de la biodiversité locale

Plus qu'un espace de préservation de la biodiversité locale, **le site du Moulin de la Ville est aussi un lieu d'expérimentation, de découverte et de transmission.** Ainsi, le CPIE Pays de Serres-Vallée du Lot a proposé tout au long de **l'année 2024 des ateliers**, animations et chantiers participatifs à destination d'un public diversifié. Il a notamment reçu les **élèves de l'EREA Marle-Claude Lerliche de Villeneuve-sur-Lot** qui ont participé à l'entretien des lisières du site, ainsi qu'un groupe de salariés de **l'entreprise ROSPAR** basée à Marcellus venu découvrir le site et participer aux actions de gestion du verger en joulles.



Pour en savoir plus sur
l'association et ses actions
www.cpie47.fr
www.facebook.com/CPIE47/
Instagram
Contact et information par mail à
contact@cpie47.fr
ou par téléphone au 05-53-36-73-34

LE ROUGEGORGE, UN OISEAU FAMILIER

(Dominique Michelin, décembre 2024)

Son nom officiel est **rouge-gorge (ou rougegorge)** familier et il le porte bien ! Tout le monde sait que sa poitrine et sa face sont oranges mais pourquoi familier ? Tout simplement parce qu'il est **peu farouche** et qu'il **s'approche près des maisons** et des personnes qui jardinent ou ratissent les feuilles mortes. Ce comportement n'est pas désintéressé, il en profite **pour manger les petits insectes ou vers** que nous mettons ainsi en évidence. C'est un **consommateur de petits animaux** (insectes, araignées, ...) vivant au sol mais, s'ils sont rares, il **consomme volontiers les petits fruits charnus** de divers arbustes. **En hiver, il vient près des mangeoires** contenant des graines ou des boules de graisse et **consomme plutôt les débris tombés au sol**.

Avez-vous remarqué que la plupart du temps **on ne voit qu'un rouge-gorge à la fois** ? C'est que, contrairement aux pigeons, étourneaux et autres, le rouge-gorge **est un oiseau solitaire et territorial**. Même en dehors de la période de reproduction, chacun délimite **un petit territoire** dans lequel il trouve sa nourriture et il en chasse ceux de son espèce qui y pénètrent.

Pour indiquer qu'il est chez lui, il chante des notes aiguës qui semblent couler naturellement au long de phrases continues et mélodieuses. Difficile de décrire un chant avec des mots ! **Pour l'écouter** et apprendre à l'identifier, **il vous suffira de le rechercher sur le réseau internet...**

Il chante au moment de la reproduction, au **printemps**, mais aussi en **automne, dès le mois d'octobre**, ce qui est assez **rare chez les oiseaux**, et c'est à cause de l'arrivée de migrateurs. Mais pourtant, le rouge-gorge ne semble pas être un oiseau migrateur, **on en voit toute l'année** ! Certes son régime alimentaire varié lui permet de rester mais, **à la fin de l'été, des individus venant du nord s'ajoutent à ceux de chez nous**. On dit que le rouge-gorge est un migrateur partiel. **L'arrivée de ces individus supplémentaires oblige chacun à trouver et défendre un nouveau territoire, et donc à chanter !**

Vers la **fin de l'hiver, les couples se forment** mais, pour nous humains, **il est impossible de distinguer les mâles des femelles**. **Ils se ressemblent comme deux gouttes d'eau** alors que chez d'autres oiseaux comme les canards ou les gallinacés (poules, faisans) les différences sautent aux yeux.

Ils construisent un nid ouvert en forme de coupe. Ils n'utilisent donc pas les niochirs avec une petite ouverture circulaire prévu pour les mésanges. **Leur nid est assez près du sol mais très bien caché**, par exemple dans une anfruosité d'arbre ou de rocher, ou contre un talus couvert de lierre. **La femelle y pond cinq à sept œufs blancs tachetés de brun-roux**.

Le rouge-gorge vit parmi les arbres, dans les forêts, les parcs et les haies qu'il faut préserver si l'on veut profiter de la présence de cet oiseau si attachant.





Etat Civil

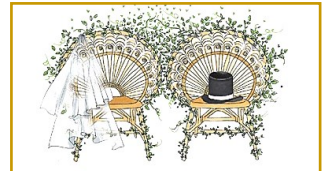
Naissances

Elena FILLON JANOWSKI	15/01/2024
Ilyas MOURASSIL	01/04/2024
Alexis JONGLAS	16/05/2024
Eyden ROELANDT RIBERT	03/09/2024
Léana BLOT RENZO	24/09/2024



Mariages

Christophe CALLEGARIN et Natacha COCHARD	18/05/2024
Florian BURGAUD et Armonie GUICHENE	21/06/2024



Décès

PREVOT Jean Claude	04/03/2024
LAFFAURE Marguerite Veuve DENUX	16/03/2024
GOLA MICHEL	18/06/2024
FONDEVILLE Odette Veuve DUBOURG	04/07/2024
CAMBRELENG Christian	20/07/2024
CORRE Jeannine Veuve DION	24/08/2024
RAHMOUNI Ali	30/08/2024
BORDIN Maria Veuve ACOLAT	04/09/2024



EFS (Etablissement français du sang)

Don de SANG = Don de VIE

En France, **10 000 dons/JOUR** sont nécessaires. Le pourcentage de dons est faible, la moyenne nationale est de 4 à 5 %. A **Miramont**, la collecte de vous tous en **2024 fut très bonne....en nette progression.**

VENEZ NOUS REJOINDRE

Le Président, M. Emile ERBANI tel. 06 30 24 29 74

Conditions pour être donneurs de sang

- Avoir entre 18 et 70 ans
- Peser au moins 50 kg
- **SURTOUT**, ne pas venir à jeun
- Bien s'hydrater la veille
- **Se munir d'un pièce d'identité**

Dates collectes 2025

Salle Victor Hugo – Miramont

Lundi 13 janvier

Lundi 10 mars

Lundi 12 mai

Lundi 15 septembre

Lundi 17 novembre

de
8 h 30 à 12 h 30

**Une collation importante
vous sera offerte**

- On peut venir sans R.V.
- * mais, si vous voulez réserver :



mon-rdv-dondesang.fr

Merci à vous

Contact

Communauté de Communes du Lot-et-Tolzac Du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h à 18h

12 avenue de Comarque 47260 Castelmoron-sur-Lot Le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h

05 53 84 82 48

contact@cclt.fr

www.lotettolzac.fr

Lucile GUIPOUY chargée de mission
Environnement valorisation des déchets

Tout savoir sur la TEOMI

(Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative)

A partir du 1^{er} avril 2025, déposez vos sacs d'ordures ménagères dans les colonnes dédiées grâce à votre carte d'accès déchets !

Avec la TEOMI, je dépose mon sac dans la colonne quand je veux !

1.

Je dispose d'une carte, pour ouvrir et déposer mon sac d'ordures ménagères (50L maximum) dans la colonne noire.



2.

Mes données sont collectées et compilées dans le système d'information de la Communauté de Communes.



4.

Je reçois et règle mon avis d'imposition foncier avec l'intégration de la TEOMI.



3.

Mes données sont transmises au Trésor Public, qui les intègre dans le calcul de la TEOMI.



Grâce à la plateforme usager en ligne, je peux suivre mon nombre de dépôts en temps réel !

Le 1^{er} paiement TEOMI figurera sur ma taxe foncière 2027, basé sur mon nombre de dépôts en 2026

Année de mise en place
1^{er} trimestre 2025 :
installation des colonnes et permanences de dotation en carte d'accès

Paiement de la TEOMI en fonction du nombre de dépôts d'ordures ménagères réalisés en 2026

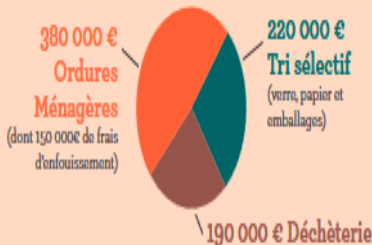
Année de mise en place
Avril - Décembre 2025 :
période test (sacs noirs dans les colonnes)
Arrêt de la collecte en porte à porte au 31 mars 2025
Je continue à payer la TEOM en 2025

Année en réel
(sacs noirs comptabilisés)
Je continue à payer la TEOM en 2026

Les sites d'enfouissement pour nos ordures ménagères sont situés à Monflanquin (47) et à Lapouyade (33).

Une poubelle qui coûte de plus en plus cher

Coût de la collecte et du traitement des déchets pour la Communauté de communes Lot-et-Tolzac en 2023 : 790 000€



Une réglementation en faveur de la Tarification Incitative

La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) de 2015 fixe 3 objectifs majeurs à l'horizon 2025 :

- 1) -50% de déchets enfouis
- 2) 65% des déchets non dangereux recyclés
- 3) Mise en place d'une Tarification Incitative sur tout le territoire national

Réunion d'informations

Jeudi 9 janvier 2025
18h30 à 20h
à la salle des fêtes de Tombeboeuf

Calendrier 2025 des permanences de dotation en carte d'accès déchets

Samedi 18 janvier 2025	9h - 12h / 13h - 17h	Tombeboeuf	Salle des Assos (proche mairie)
Mardi 21 janvier 2025	13h - 19h	Villebramar	Mairie
Jeudi 23 janvier 2025	13h - 19h	Tombeboeuf	Salle des Assos (proche mairie)
Vendredi 24 janvier 2025	13h - 19h	Coulx	Mairie
Samedi 25 janvier 2025	9h - 12h / 13h - 17h	Tombeboeuf	Salle des Assos (proche mairie)

Informations utiles

Communauté de communes Lot et Tolzac

12 avenue de Comarque
à Castelmoron-sur-Lot

SERVICES ET PERMANENCES

Accompagnement et conseils pour les jeunes 16-25 ans

Les jeudis après-midi

13h45-17h30

05.53.88.02.79

(Communauté de communes)



Des questions légales et juridiques liées à l'habitat

1er lundi de chaque mois

13h30-16h30

sur rendez-vous

05.53.67.93.65

(Communauté de communes)



Travaux d'amélioration de l'habitat

Le jeudi matin 9h30-12h30

sur rendez-vous

05.53.79.00.41

1er jeudi - Castelmoron/lot (CCLT)

2ème jeudi - Castelmoron/Lot (CCLT)

3ème jeudi - Tombeboeuf (Mairie)

4ème jeudi - Monclar (Mairie)

GRATUIT

À COMPTER DU 6 JANVIER 2025,
SAINT-ÉTIENNE-DE-FOUGÈRES SERA
DESSERVIE PAR LA LIGNE 6 DE
BUS RELIANT LA COMMUNE À
VILLENEUVE-SUR-LOT

DU LUNDI AU VENDREDI HORS
VACANCES SCOLAIRES

DÉPART PLACE DE LA MAIRIE

13H44

RETOUR PLACE DE LA MAIRIE

18H14

Ouverture déchèterie

Intercommunale de -Teyssat
4946 Route de Miramont, Lieu-dit
Teyssat 47380 Monclar

Tel : 05 53 79 48 04

lundi au samedi

9 h à 12 h 30 et 14 h à 17 h

PARI 47

Communiqué aux associations

Un grand nombre d'associations non fédérées du 47 rencontre des difficultés de fonctionnement. PARI 47 est la fédération des asso du 47 Son objectif : offrir à chaque asso une page adhérente sur son site internet WWW paris47.fr (cotisation 25 €) ce site enregistre plus de 300 visites journalières donnant accès à vos informations. Une page facebook pari 47 complète l'information. Pari 47 a aussi l'objectif de vous représenter aux instances tels que la préfecture, conseil départemental, sénateur.....

La mobilité en Lot et Tolzac

Contact CCLT :

05 53 79 00 41 => Mobilité

05 53 84 82 48 => Général

CAR 47 :

Recherche des pilotes pour conduire les véhicules des personnes qui ne peuvent plus conduire



CAR 47 : Transport solidaire pour les personnes âgées.

05 53 96 97 98

APREVA 47 : Garage solidaire pour les bénéficiaires du RSA, de l'ASS, et les jeunes de moins de 26 ans.

05 53 83 20 08

MOBILITÉ DES JEUNES

16-25 ans

Pour lutter contre l'isolement des jeunes, l'association Génération mobilité aide les jeunes dans leurs besoins de déplacement.

Pour pouvoir en bénéficier se rapprocher de la mission locale.

Deux missions locales selon votre commune:

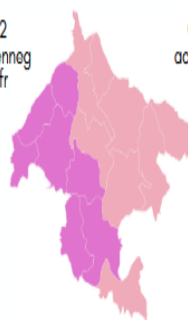
Mission locale
Moyenne Garonne

05 53 40 06 02
missionlocalemoyennegaronne@mlmg.fr

Mission locale
Pays Villeneuvois

05 53 64 47 88
accueil@mlpv47.org

Permanences
Les jeudis
après-midi à
Castelmoron-
sur-Lot



Consol 47 :

Recherche de pilotes véhicules pour déplacer les personnes sans solutions.

des avec pour les sans



TRANSPORT À LA DEMANDE

L'ADMR de Coulx/Verteuil peut effectuer des déplacements en fonction des besoins.

Contacter la au 05 53 88 05 12

TRANSPORTS EN COMMUN

Ligne 444 Nouvelle-Aquitaine: Villeneuve-sur-Lot/Marmande

2 arrêts : Castelmoron et Temple-sur-Lot

Consulter les horaires sur le site de la Région Nouvelle-Aquitaine

TAXIS



Taxi WIL Jean-Claude
05 53 84 82 75 / 06 80 70 08 83
(Castelmoron-sur-Lot)

Taxi ROCHE
06 37 14 19 76
(Laparade)

ABP Taxis
06 15 61 69 11 /
abptaxis47@gmail.com

Toutes les infos actualisées



<https://tinyurl.com/yjfcz9r>

UNA MONCLAR 40, rue de Marmande– 47380 MONCLAR
Tél. : 05.53.41.76.71 • Mail : una.monclar@orange.fr
N° Siret : 30088202400023

**CONTACT UNA : MONCLAR/STE LIVRADE
SERVICE PLANNING**

Mme DUHAMEL Aurélie

Fixe : 05.53.01.41.60

Mail : unamonliv@gmail.com

Lundi et jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Mardi, mercredi et vendredi au bureau de Mon-
clar
et sur rendez-vous

MONCLAR

SERVICE COMPTABILITE PAIE/FACTURATION

Nouvelle adresse 40 rue de Marmande
47380 MONCLAR

Mme KUPCIC Muriel
Mme LEYGUES Isabelle

Fixe : 05.53.41.76.71

Mail : una.monclar@orange.fr

SERVICE JARDINAGE

Mr VINCENT Joris

Portable : 06.87.08.99.02

Travaux / Achats réalisés en 2024 TOTAL : 294 151 €

MAIRIE : 245 594 € - TOITURE - ISOLATION - FENETRES - PORTES - CLIMATISATION -
ELECTRICITE - MOBILIER - WC EXTERIEUR - ESCALIERS :- intérieur et extérieur - CABLAGE
INTERNET - SYSTÈME VIDEO - 1er ETAGE : création de 2 bureaux, salle archives et biblio-
thèque

ECOLE : système VIDEO + ACHAT de 20 CHAISES : 4 225 €

RAVALEMENT de la SALLE ASSOCIATIONS : fin des travaux extérieurs de la FACADE : 9 448 €

AIRE DE JEUX : mise à niveau du sol + NOUVEAU JEU : 11 000 €

TABLE de PING PONG : 2 500 €

GARAGE ROUSSEAU : dérivation BRANCHEMENT ELECTRIQUE et MISE AUX NORMES du

BOITIER ELECTRIQUE : 1 000 €

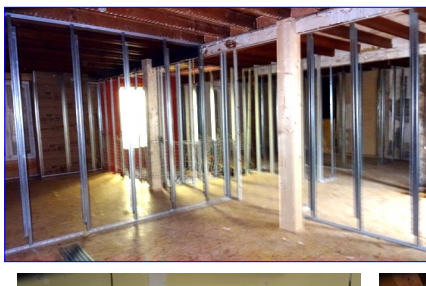
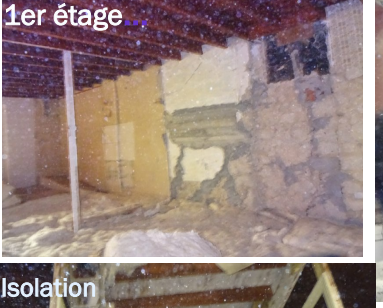
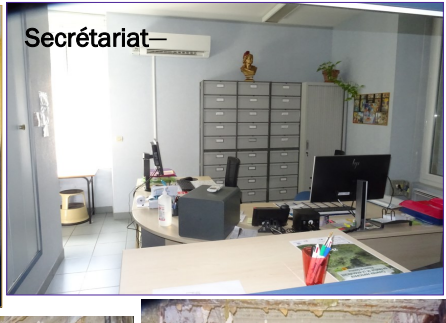
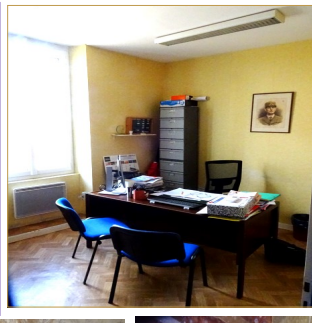
SALLE DES FETES : RENOVATION ECLAIRAGE et BLOCS SECURITE (LED) : 10 913 €

M.A.M. : échange totale de la PORTE ENTREE : 3 841 €

TERRAIN de PETANQUE : ECLAIRAGE : 3 500 €

ROBINET INCENDIE (salle des fêtes) : 2 130 €

TRAVAUX MAIRIE 2024

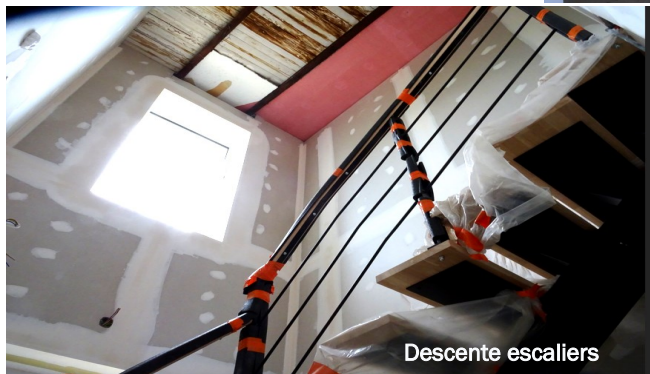




Hall escalier 1er étage



Descente escaliers



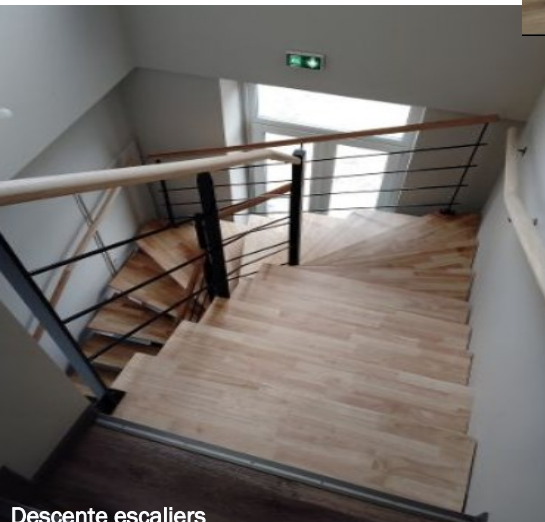
Descente escaliers



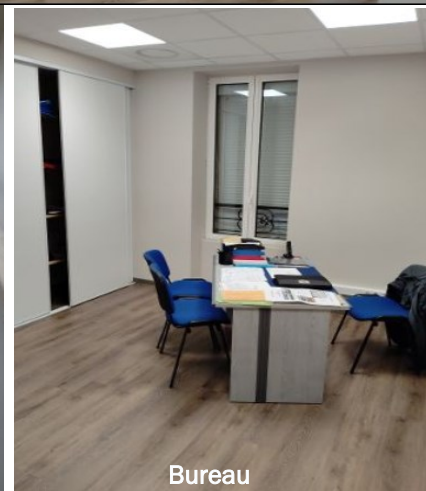
Bibliothèque



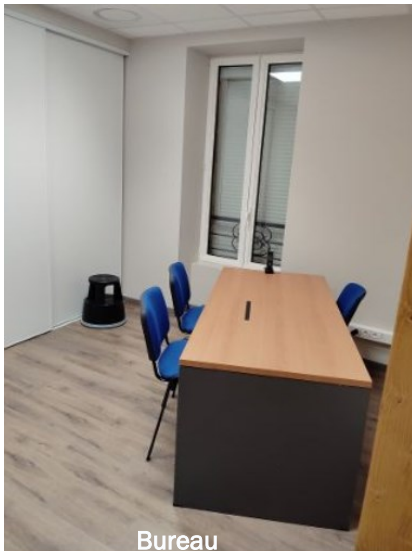
Salle Archives



Descente escaliers



Bureau



Bureau



WC extérieur place foirail



Travaux / Achats réalisés en 2024



FACADE / SALLE ASSOCIATIONS



AIRE DE JEUX



TERRAIN PETANQUE / ECLAIRAGE



Salle des fêtes :
ROBINET INCENDIE



TABLE de PING PONG